



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1809
7 mars 1967
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 5 MARS 1967 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement, et suite à ma lettre No 777 du 13 février 1967, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information du Conseil de sécurité, ce qui suit :

.. Le 2 février 1967, une bande d'une cinquantaine d'hommes armés d'armes automatiques et individuelles venant de la Thaïlande ont pénétré dans le territoire khmer en un lieu dit Cham Neap Kandol, situé à une quinzaine de kilomètres environ de la frontière et à une trentaine de kilomètres environ au Nord-Ouest du Khum de Ampil Pram Doeum, Srok de Rattanak Mondul, Province de Battambang. Les agresseurs ont procédé vers 15 heures à l'arrestation de 41 ouvriers khmers et à la saisie de 8 camions appartenant aux sieurs Bun Pa et Sok Kim Tieng, exploitants forestiers demeurant à Battambang-Ville.

Les agresseurs ont quelques instants plus tard libéré un camion et 4 ouvriers chargés d'apporter aux exploitants forestiers des lettres exigeant de chacun d'eux une somme de 200 000 riels, ainsi que des vivres et des effets d'habillement. La rançon devait leur être remise le lendemain 3 février, soit par les exploitants forestiers eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de leur homme de confiance.

- Dans la nuit du 4 au 5 février et dans la matinée du 5 février 1967, les 37 autres ouvriers ont réussi à s'échapper au fur et à mesure de la bande des agresseurs et à rejoindre avec deux autres camions le Phum de Sampeou Loun. Une action de nettoyage déclenchée par la suite par nos forces de sécurité ont permis de refouler la bande d'agresseurs hors du territoire cambodgien et de récupérer les cinq autres camions.

Il est à signaler qu'un élément armé de la bande des agresseurs a demandé à se soumettre le 5 février 1967 aux autorités khmères de Sampeou Loun, Khum de Ampil Pram Doeum en leur remettant à cette occasion :

- Un pistolet mitrailleur Thompson
- Trois chargeurs avec munitions
- Et une grenade.

Deux autres éléments armés envoyés de la Thaïlande en mission de sabotage dans le Srok de O-Chreou (province de Battambang) ont également offert leur soumission aux autorités militaires khmères de Kaup, le 4 février 1967, avec remise d'armes suivantes :

- Une carabine
- Un fusil
- Un pistolet mitrailleur
- Deux mines
- Sept grenades
- Et divers matériel d'équipement.

Le Gouvernement royal a élevé une vive protestation contre cette agression caractérisée, délibérément commise en territoire khmer par des éléments armés venant de la Thaïlande, à l'encontre de paisibles paysans khmers frontaliers sans défense et a exigé du Gouvernement de Thaïlande qu'il mette immédiatement un terme aux incessants actes de terrorisme et incursions armées organisées à partir de la Thaïlande.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) Huot SAMBATH

